



ACROPORIS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

26 MARS 2019

LA FRANCE RATE L'OCCASION DE PROTÉGER LE MILIEU MARIN

En 2019, plus de 1100 dauphins communs se sont échoués sur les plages de la façade Atlantique ; chaque année 200 000 oiseaux marins meurent en Europe, pris au piège dans les filets de pêche ; des habitats marins présents dans les eaux françaises pourraient disparaître d'ici 3 ans... Face à ces données inquiétantes, la France pourrait choisir de préserver l'environnement marin à travers les stratégies maritimes de façade, actuellement en discussion. Mais le Gouvernement semble très frileux. La pression des acteurs économiques serait-elle trop forte ? Pour l'inciter à aller plus loin, France Nature Environnement, avec l'appui de ses associations membres, demande aux citoyens d'interpeller leurs Préfets qui ont le pouvoir d'agir.

Sous la pression des acteurs économiques, la France renonce à protéger l'environnement marin

Pollutions en augmentation, techniques de pêche inadaptées, plaisance fortement motorisée, littoral de plus en plus artificialisé... les activités humaines des 70 dernières années ont abouti à la crise écologique et climatique actuelle. Le milieu marin est asphyxié et d'innombrables espèces et habitats qui forment cet écosystème risquent de disparaître.

Face à cette situation, une directive européenne¹ demande à la France de fixer, dans des documents appelés « stratégies maritimes de façade », des objectifs clairs de préservation du milieu marin : À quel taux la France s'engage-t-elle à réduire la mortalité des dauphins et des marsouins capturés par les filets de pêche ? Quel sera le pourcentage de littoral artificialisé ? Quel volume de déchets plastiques sera autorisé en mer ? Quel sera le pourcentage d'aires marines protégées dans les eaux françaises ?²

Une occasion unique pour la France d'ancrer la protection de l'environnement marin dans sa stratégie maritime. Mais, face à la pression des acteurs économiques, le gouvernement a préféré... ne pas se mouiller. De nombreux objectifs environnementaux sont ainsi imprécis, non chiffrés, et ne permettront absolument pas aux citoyens ou aux associations de protection de la nature et de l'environnement de défendre le milieu marin en s'appuyant sur ces textes.

¹ La Directive cadre stratégie pour le milieu marin (DCSMM)

² L'objectif 14 de développement durable de l'Organisation des Nations Unies et l'objectif 11 de la Convention sur la diversité biologique d'Aichi appellent à la protection d'au moins 10% d'AMP dans les mers et les océans d'ici 2020. Les aires marines protégées ne couvrent actuellement que 3,7% des mers et océans.



ACROPORIS



La France rappelée à l'ordre par la commission européenne

Le 24 janvier dernier, la Commission européenne a adressé une lettre de mise en demeure à la France. La raison ? En plus d'être imprécis et peu ambitieux, les objectifs de protection de l'environnement marin n'ont toujours pas été transmis à la Commission européenne alors que la date limite était fixée au 15 octobre 2018. Une aberration au regard de l'importance de l'espace maritime français et de la responsabilité majeure qui en découle. France Nature Environnement s'interroge donc sur l'intérêt des questions relatives à la protection du milieu marin au sein du Ministère de la Transition écologique et solidaire et a décidé de ne pas laisser la biodiversité marine sans voix.

Opération #DéfendsTaMer, pour que l'Etat ne fasse plus la sourde oreille

France Nature Environnement lance aujourd'hui l'opération #DéfendsTaMer, une campagne d'interpellation des Préfets maritimes et des Préfets de région, pour que la France s'engage à protéger son environnement marin en adoptant des objectifs environnementaux ambitieux et chiffrés. Grâce à ce dispositif, les citoyens français sont invités, jusqu'au 4 juin 2019, à envoyer un mail aux Préfets désignés pour élaborer et suivre la mise en œuvre des stratégies maritimes et du littoral de la France. Les stratégies maritimes peuvent encore évoluer, l'opération #DéfendsTaMer est la dernière chance pour les citoyens de porter la voix de la biodiversité marine devant les décideurs publics.

[Découvrir le dispositif](#)

Pour **Elodie Martinie-Cousty, Pilote du réseau Océans, Mers et Littoraux, de France Nature Environnement**, « *Face à la multiplication des activités économiques, jumelée à une pression démographique de plus en plus forte, la France doit prendre des mesures concrètes pour protéger le milieu marin au bord de l'asphyxie. La campagne d'interpellation #DéfendsTaMer vise à mettre nos décideurs politiques face à leur responsabilité* ».

Contacts presse

François Piccione, coordinateur du réseau Océans, Mers et Littoraux : 06 12 86 81 06

Elodie Martinie-Cousty, Pilote du réseau Océans, Mers et Littoraux : 06 08 07 14 16

France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 71 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer. Retrouvez-nous sur fne.asso.fr, Facebook, Twitter (@FNEasso) et LinkedIn.